



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un premier contrat d'objectifs, de moyens et de performance d'INRAE avec l'Etat

Paris, le 1^{er} mars 2022

A l'occasion du Salon international de l'Agriculture, Madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Monsieur Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Monsieur Philippe Mauguin, Président directeur général d'INRAE, ont signé le premier contrat d'objectifs de moyens et de performance d'INRAE avec l'État.

Prenant en compte les avancées de la loi de programmation de la recherche, du 4^{ème} plan d'investissements d'avenir (PIA 4) et du plan France 2030, ce contrat fixe des priorités, des objectifs et des moyens supplémentaires pour INRAE dans la période 2022-2026. Il soutient le développement des recherches, innovations et expertises dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement et le renforcement de leur impact. L'ambition est de confirmer le statut d'excellence de la recherche française portée par INRAE au service de nos agriculteurs et du travail avec les acteurs publics et privés de la R&D.

Adaptation et lutte face au changement climatique, transitions des agricultures, sécurité alimentaire et nutritionnelle, santé humaine et santé de la planète, préservation des ressources naturelles sont autant de défis pour lesquelles les solutions apportées par les recherches d'INRAE sont attendues. Construit de manière concertée entre INRAE et ses ministères de tutelles, en associant également le Ministère de la Transition écologique, ce premier contrat doit faciliter le suivi de la feuille de route de l'Institut.

Positionné parmi les 10 premiers établissements de recherche publique au monde pour contribuer aux objectifs du développement durable et leader dans le domaine agriculture-alimentation-environnement, INRAE bénéficie du fort soutien de l'Etat pour élaborer des connaissances et des solutions, proposer de nouvelles orientations de recherche, d'expertise, d'innovation et d'appui aux politiques publiques.

Le contrat doit donc permettre de poursuivre l'excellente dynamique de l'Institut en soutenant des orientations de recherche, d'expertise, d'innovation et d'appui aux politiques publiques. Il se décline ainsi en 4 axes, tous assortis d'objectifs précis :

- **Axe 1** : Piloter et animer une politique scientifique ambitieuse pour répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux auxquels font face les systèmes agricoles, alimentaires et forestiers et les écosystèmes naturels.

- **Axe 2** : Renforcer l'impact en plaçant la science, l'innovation et l'expertise au cœur des relations avec la société.
- **Axe 3** : Affirmer le lien enseignement supérieur/recherche/innovation au niveau national et dans les sites universitaires en France, et être un leader dans les partenariats européens et internationaux.
- **Axe 4** : Promouvoir une stratégie volontariste de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Des recherches sont plus que jamais nécessaires pour anticiper et accompagner les transitions, qu'il s'agisse des régimes alimentaires, de la réduction des pertes et gaspillages, du développement de l'agroécologie, de l'adaptation au changement climatique, de la gestion intégrée des risques naturels et environnementaux, et la gestion durable des eaux, des sols, des forêts, de l'eau et des océans, la préservation de la biodiversité et utilisation sobre et circulaire des ressources. Le pilotage de recherches dans une approche « *One Health* », déjà ancré dans l'ADN de l'Institut, et accentué par la pandémie, sort également conforté par ce contrat.

L'ambition de chacun de ces axes est confortée par des moyens supplémentaires accordés par l'État. Sur la période 2022 – 2026, ces moyens supplémentaires se matérialiseront par :

- **Une dotation de 57 millions d'euros** pour maintenir dans la durée les effectifs permanents de l'établissement et même renforcer ses équipes de recherche.
- **Une dotation de 45 millions d'euros supplémentaires** pour financer de nouveaux projets au cœur de la stratégie INRAE 2030, pour conforter les coopérations avec les partenaires de l'Institut en France, en Europe et dans le monde, et déployer son plan d'action RSE.

Enfin, les mesures issues de la loi de programmation de la recherche en faveur de l'attractivité des métiers, des dotations de base des laboratoires et des projets de recherche financés par l'Agence nationale de la recherche apporteront près de 250 millions d'euros de financements supplémentaires à l'établissement durant la période du contrat.

*« Pour que la révolution agricole se déploie en assurant la qualité, la suffisance et la souveraineté alimentaires dont la France a besoin, il est indispensable d'acquérir les connaissances dont l'innovation se saisira pour proposer des solutions. INRAE a construit un leadership international de premier plan. Les moyens alloués à l'Institut dans le cadre de ce contrat confortent sa capacité à produire le socle des savoirs nécessaires et à prodiguer l'expertise indispensable pour éclairer les politiques publiques en matière d'agriculture, d'alimentation et d'environnement. » a déclaré **Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation***

« La recherche et l'innovation sont au cœur de la 3^{ème} révolution agricole que nous accompagnons avec le plan France 2030. Pour réussir cette transition et développer des solutions face aux défis nutritionnel et climatique auxquels nos agricultures sont confrontées, nous avons la chance incroyable de pouvoir nous appuyer sur un écosystème riche d'innovation et de recherche dont INRAE constitue un leader mondialement reconnu. Ce premier contrat d'objectifs, de moyens et de performance avec l'Institut vient consacrer tout le

travail d'ores et déjà mené et renouvelle toute la confiance de ce Gouvernement dans sa capacité à être un acteur de cette 3^{ème} révolution agricole. » a déclaré **Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

*"Ce premier contrat d'objectifs, de moyens et de performance nous donne la lisibilité et les forces de nos ambitions pour faire face aux défis globaux auquel notre planète et notre agriculture sont confrontées. " s'est félicité **Philippe Mauguin, PDG d'INRAE***

Contacts presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

presse-mesri@recherche.gouv.fr

01 55 55 82 00

Service de presse de Julien Denormandie

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

01 49 55 59 74

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 273 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

la science pour la vie, l'humain, la terre

Rejoignez-nous sur :



www.inrae/presse